

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison	VOLVO	C 202	CH 3850 43

Constructeur AB VOLVO, Göteborg (S)
 Identification "C 202.HT 44" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis

Plaquette constr. derrière le siège du conducteur, au centre, en haut sur la traverse
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, devant le support avant du ressort
 Ident. du moteur " B 20 " à gauche, à l'avant latéralement sur le bloc, coulée
 Importateur princ. Automobiles VOLVO SA, Industriering, 3250 Lyss
 Véhicule homologué C202VHT44 010 024 Signes fixes dans code du type C 202.HT 44

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchr. + boîte compl. route / terrain
 Nombre de vitesses 4 x 2 Entraînement toutes roues **
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, à expansion interne. (1 circ. sur 3 roues) avec assistance par dépression (1 cyl. par circuit); limiteur sur les roues AV
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur cardan arrière
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque VOLVO Type B 20 A
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant B Position avant
 Retroidiss. eau Nombre cylindr. 4
 Alésage 88,9 Course 80
 Cylindrée 1985 CV-impôt 10,10
 Puissance en CV 80 ISO à t/min 4700
 Bruit à proximité 91 dB/A à t/min 3525 x)
 Silencieux l= 385x240x125 mm
 Mesure des gaz FCF-15; 2,5 % à 750 t/min *)
 Déparasitage OCF, annexe 8, chiffres 3+4 = A+2

Carrosserie
 fourgon avec fenêtres (avec pavillon)
 Nombre de portes 5 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité Ar4 (E) Rétroviseur 2/de chaque côté
 Cale - Attelage sur demande
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places t 2 SS) av 2 centre ar
 Dimensions int. ext.
 Longueur 2300 4015 Empattements 2100 /
 Largeur 1500 1680 /
 Hauteur 1300 2145 Voie av 1350 ar 1340
 Porte à faux lat. av 945 Voies av - ar -
 av 600 970 Braquage g 11200 d 10700
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 1050 850 1900
 Charge utile 215 410 625
 Poids total 1265 1260 2525
 Garantie fabr. 2525
 Dimens. pneus 280/85-16 280/85-16 (Variantes +)
 Ply / bar 4 / 1,75 4 / 1,75 voir
 Charge 1860 1860 remarques
 pour V max 120 120
 Garantie poids remorqueable avec frein 4000 ++)
 Garantie poids remorqueable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorqueable testé 120 km/h
 Vitesse maximale selon le constructeur
 Vitesse maximale testée km/h

Équipement			
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E) dans CR	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av	1 (E)	5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	1	ar 1 (E)
Feux de gabarit	av	1	ar
Feux complément.			
Eclairage plaque		2/ séparés, à gauche	
Essuie-glace		2/ balais	avec/sans lave-glace
Avertisseurs		HELLA 20005 e1	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	VOLVO C 202		
Homologation N°	CH 3850 43		
Carrosserie	fourgon avec fenêtres		
Places	total 2 §§)	avant	2
Poids à vide	1900	Carburant	B
Charge utile	625	CV-impôt	10,10
Poids total	2525	Cylindrée	1985

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 42,8 km/h, M2, IA 6,17 = 80,5 dB/A.
- * Mesure des gaz : conforme selon ECE-15; un signe d'homologation n'est pas exigé (LFEM No 38 366).
- ** Entretien : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées.
- + Variante de pneus : 7.50 - 16 6 PR AV + AR 1700 (2,75) V-max. 120 km/h.
- ++ Poids remorquable : le dispositif de remorquage ne doit être fixé ni au-dessus ni au-dessous de la dernière traverse mais exclusivement dans celle-ci, aux points de montage prévus à cet effet.
- §) Carrosserie : des bavettes sont obligatoires à l'arrière; un dispositif de protection est obligatoire derrière les sièges avant.
- §§) Nombre de places : pour le transport occasionnel de personnes au sens de l'article 61, al. 2, OCR; au total 8 places, à l'arrière 6 places.

Lyss, 5.9.77/16.9.77/26.9.77/Berne, 30.9.77

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules